

On ne peut protéger les gens contre eux-mêmes



CLAUDE VILLENEUVE

Mercredi, 21 juillet 2021 05:00

MISE À JOUR Mercredi, 21 juillet 2021 05:00

Dès lors que tout le monde aura pu recevoir ses deux doses de vaccin, il y aura des limites morales à continuer d'imposer des contraintes à l'ensemble de la population.

Déjà, on le voit en France et dans une très moindre mesure au Québec, **des politiciens s'inquiètent de la montée des cas face au variant Delta**. Afin d'éviter cette 4^e vague tant redoutée, des spécialistes et des soignants nous disent qu'il faudra continuer de subir le masque, entre autres choses. Certains aimeraient le voir devenir permanent, histoire d'éviter la circulation d'autres infections saisonnières.

Ne retenez pas votre souffle

En quoi serait-il légitime d'imposer à l'ensemble d'une population qui a fait ses devoirs de continuer d'imposer des freins à sa vie sociale, culturelle et économique ? Il faudrait protéger les hôpitaux, vulnérables devant un éventuel afflux de gens non vaccinés contre la COVID-19.

Sauf que ce n'est pas la société qui doit être au service du système de santé. C'est le contraire.

C'est au nom de la même logique qu'on parle d'imposer un passeport vaccinal, afin d'empêcher ceux qui sont volontairement restés sans défense face à la maladie de se rendre malades en fréquentant les commerces et les restaurants. Cela dit, ne retenez pas votre souffle : ils n'ont jamais travaillé sur un plancher, ceux qui pensent que des entreprises déjà démunies en main-d'œuvre prendront la peine de jouer à la police avec les antivaccins.

Immunité de troupeau

Si les cas remontent à l'approche de l'automne et que seuls ceux qui ont refusé de se protéger en subissent des complications graves, viendra un moment où il faudra bien la tester, cette fameuse immunité de troupeau. C'est ceux qui croyaient à cette thèse qui en feront les frais.

On verra bien à ce moment-là qui sont les vrais moutons. Certainement pas ceux qui auront raison de jouer, sans masque, des libertés qu'ils auront retrouvées.

19 commentaires

Trier par **Les plus anciens**

Ce fil est fermé



Andre Laperriere

Tout a fait d'accord avec vous!

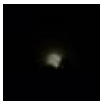
J'aime · 24 · 3 sem



Yves Langlois

Si le but est de désengorger les hôpitaux qui débordent face à la pandémie en créant 2 classes d'individus, pourquoi ne pas penser à le faire selon le critère de l'obésité? En France, 85% des personnes hospitalisées à cause du covid sont obèses. Pourtant, les obèses ne représentent que 15% de la population. C'est probablement pareil au Québec. Bien manger, c'est la liberté!

J'aime · 26 · 3 sem



Jean Langlois

-"Sauf que ce n'est pas la société qui doit être au service du système de santé. C'est le contraire."-

Enfin !

J'aime · 21 · 3 sem



Somavutey KS

Le vrai scandale serait plutôt de constater que se sont les gens "adéquatement vaccinés" qui meurent en masse lorsqu'ils seront réexposés au virus. Je ne le souhaite pas. Du reste, cette chronique pourra être rééditée lorsque nous en serons à 90% de 3e dose pour être "adéquatement vacciné".

J'aime · 9 · 3 sem



Renée Joyal

Kathy Cloutier Je vais regarder cette vidéo, mais ce que vous dites m'étonne. Sur TV5, le docteur Mascret parlait de 85 cas graves de contamination chez les vaccinés de Grande-Bretagne et de seulement 8 décès, sans oublier que la Grande-Bretagne a beaucoup utilisé l'Astra Zeneca, beaucoup moins efficace contre les variants...

J'aime · 8 · 3 sem



Jean Langlois

Kathy Cloutier Je viens d'écouter le vidéo. C'est ce que Raoult affirme.

J'aime · 5 · 3 sem



Franki Filiatreault

Kathy Cloutier Pourtant un article paru en juillet mentionne qu'il est favorable au vaccin.

J'aime · 1 · 3 sem

[Voir 5 autres réponses de ce fil](#)



Stéphane Marceau

Très juste. Il faut arrêter de mater la population. Nous attendions le vaccin, il est arrivé, il est efficace, il est disponible alors reprenons nos activités et arrêtons d'essayer de gérer les cas d'exceptions. Ceux qui ne veulent pas le recevoir en subiront les conséquences et c'est tout.

J'aime · 46 · 3 sem



Luc Tremblay

A partir de septembre, ceux qui ont choisit de ne pas se faire vacciné devrait assumer eux-même le coût d'une hospitalisation dû au COVID (entre 15,000\$ et 50,000\$ aux soins intensifs). Tu as choisit de pas prendre le vaccin à 20\$, tu assumes les frais qui suivront ...

J'aime · 17 · 3 sem



Thierry Lessard

Luc Tremblay pas de problème mon Luc. Redonne moi la moitié des impôts que je paie et tu peux la garder ta carte soleil

J'aime · 15 · 3 sem



Simon Ouellet

Luc Tremblay Toutes les personnes hors du système santé, les fumeurs et ceux qui boivent trop

Luc Tremblay toutes les personnes noirs du poids santé, les tumeurs et ceux qui boivent trop d'alcool devraient aussi assumer tous les frais. Tu as choisit de ne pas être en santé (arrêter de fumer et boire donne de l'argent, c'est encore mieux que payer 20\$!) tu assumes les frais qui suivront. Tiens, mon idée va encore plus aider le système de santé que la tienne.

J'aime · 11 · 3 sem

[Afficher 1 autre réponse de ce fil](#)

[Charger 10 autres commentaires](#)

[plug-in Commentaires Facebook](#)